

# Compte-rendu de l'Assemblée générale du Comité de Quartier de SOCOA-CORNICHE

26 octobre 2024 à 17h00 au Centre de loisirs de Socoa à Urrugne

**Participants :** 35 personnes membres du Comité de Quartier, élue référente du Quartier (Véronique Tastet) et Pruden Sudupe (élu majorité)

**Animation :** Bureau du Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE (CQSC)

## Ordre du jour :

- Accueil de la représentante du Maire (élue référente) et des participants
- Approbation du Compte-rendu de l'AG du 11/11/2023
- Changements souhaités par la Mairie et évolution du Règlement intérieur du Cté de Q SC
- Validation – Renouvellement du Bureau
- Bilan de l'année écoulée et suites données à nos propositions
- Exposé et échanges sur les propositions formulées par les Socotars pour améliorer la vie dans leur quartier, qui seront soumises au prochain Conseil de Quartier, notamment :
  - Aménagement doux des deux prairies de l'Untxin
  - Circulation et stationnement dans le Quartier de Socoa-Corniche
  - Besoins d'entretien, remplacement ou création de mobilier urbain
  - Animation – Communication – Convivialité dans le Quartier
  - Autres suggestions ?
- Avis sur la circulation multimodale sur la route de la Corniche

## Accueil :

Présentation par les membres du Bureau actuel du Comité de Quartier et de Véronique TASTET, élue référente du Quartier de SOCOA-CORNICHE qui représente Monsieur le Maire qui l'a déléguée.

## Qu'est-ce qu'un Comité de Quartier ? Distinction entre Comités et Conseils de Quartier demandée par la Mairie

Présentation est faite par le Bureau du Comité de Quartier de la nature d'un tel Comité, de son rôle et de ses liens avec la Municipalité, qui a souhaité relancer les 7 Conseils de Quartier d'Urrugne comme l'un des 3 volets de sa Politique participative.

Une explication préalable est faite sur la distinction entre Comité et Conseil de Quartier, le premier étant une entité d'initiative citoyenne ouverte à toutes les personnes habitant ou travaillant dans le Quartier Socoa-Corniche et le second une structure formelle créée par la Mairie et limitée à 20 membres.

Le fonctionnement du Comité de Quartier est fondé sur un règlement intérieur approuvé par l'Assemblée générale de ce Comité (le 11/11/2023) qui doit s'adapter à l'évolution terminologique et organisationnelle demandée par la Mairie en juin 2024.

Les modifications du règlement intérieur portent essentiellement sur le nom du Comité de Quartier (au lieu de Conseil précédemment) et sur les relations avec la Mairie qui ne sont plus fondées sur une Convention-cadre comme précédemment. Elles sont approuvées par l'assemblée générale, ce règlement étant accessible sur le site <https://Socoa.com> qui héberge entre autres les documents et communications du Comité de Quartier Socoa-Corniche.

Rappel est fait que le Quartier de Socoa-Corniche couvre la partie de Socoa et la partie de la Corniche situés sur la Commune d'Urrugne, avec comme limite la frontière communale avec les communes de Ciboure et d'Hendaye et la voie ferrée.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE adopte le Règlement intérieur dans sa nouvelle version du 26 :10 :2024

- La constitution du Bureau du Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE (délégués de Quartier)

Le Bureau constitué à partir de volontaires et approuvé le 11/11/2023 est modifié comme suit :

- Isabelle ITURBIDE • Jean-François LARREGAIN • Anna-Malika CAMBLATS
- Jean REGNAULD • Paul GONTHIER

Il est proposé à l'Assemblée générale de valider ce nouveau Bureau, sachant que de nouveaux volontaires pour cette tâche pourront se manifester avant la prochaine assemblée générale pour compléter ou renouveler ce Bureau, en les associant aux différents chantiers engagés par le CQSC cette année.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE, après en avoir délibéré, approuve la désignation des 5 membres du Bureau du Conseil

- La communication du Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE

Des instruments de communication interne et externe (adresse mail, site Web du Quartier de SOCOA-CORNICHE comportant un onglet « Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE) ont déjà été créés depuis 2023.

Des contacts ont été pris avec les Conseils ou Comités de Quartier voisins pour échanger sur les sujets d'intérêt commun, et se tenir informé de la dynamique de chaque quartier.

Sans vouloir en quoique ce soit se substituer à l'animation assurée par des associations locales avec succès, le Comité de Quartier prendra l'initiative de rencontres avec les habitants du Quartier SOCOA-CORNICHE pour débattre de leurs attentes et partager leurs idées sur le quartier.

Comme en octobre 2023, une fête du Quartier devrait être organisée en 2025 pour débattre des besoins du Quartier, accueillir les nouveaux arrivants et créer de la convivialité, avant l'assemblée générale annuelle.

Le site Web du Quartier pourra aussi faire connaître les manifestations organisées dans le quartier.

Le journal d'Urrugne, Urrunan Bizi, qui a présenté lors d'un numéro spécial les outils de démocratie participative proposés, pourrait utilement communiquer aux habitants les noms, coordonnées mail et réalisations souhaitées par les Comités et Conseils de Quartiers, et leur laisser place à expression. Un onglet consacré aux Comités et Conseils de Quartier pourrait être intégré dans le Facebook communal.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve les modalités de communication proposées

-----

## **Bilan de l'année écoulée et suites données à nos propositions :**

Rappel est fait des actions envisagées lors de la dernière assemblée générale, auxquelles se sont ajoutées les sujets nouveaux et les transformations demandées par la Mairie.

### **Projet de Pumptrack à construire sur la prairie aval de l'Untxin à SOCOA :**

Après mobilisation des Socotars d'Urrugne comme de Ciboure, Monsieur le Maire a accepté un changement d'implantation de cet équipement près du Bourg, suite à argumentation sur nuisances et alternative d'amélioration douce de cette prairie pour un usage multigénérationnel partagé.

Il en est sincèrement remercié par l'assistance, qui salue son souci de respecter cet espace vert essentiel pour le Quartier en cohérence avec l'ambition écologique de son mandat.

### **Projets d'aménagement doux des deux prairies rive gauche de l'Untxin :**

Ces deux aménagements proposés par les Socotars après un sondage assez large auprès de la population sur leurs attentes et des débats lors de la Fête de la Prairie, ont fait l'objet d'un chiffrage et présentation au Maire et au SI de la BV de l'Untxin.

L'accueil ayant été favorable, une présentation des deux projets a été faite par le Comité de Quartier au Budget participatif 2024 d'Urrugne pour rechercher un financement accélérant leur réalisation notamment pour le volet plantations, avant de poursuivre les travaux sur le budget ordinaire de la Commune. Seul le projet d'aménagement de la prairie amont (près EPHAD et résidence Loisir) a été retenu partiellement pour soumission au vote des urrunards.

Ce projet est arrivé troisième à l'issue du vote, mais seuls les deux premiers ont été retenus. Il répondait pourtant pleinement à l'objectif de ce budget participatif « Vous proposez, nous réaliserons ». Les modalités de vote n'ont permis qu'à une faible fraction de la population de s'exprimer, et le public principalement demandeur du projet de la Prairie amont était assez peu habitué à ces modalités de vote nécessitant envoi de documents d'identité scannés et vote puis validation électronique. Le Comité de Quartier espère qu'un prochain budget participatif aura un plus grand succès démocratique en permettant à tous de voter avec plus de facilité, comme cela a été possible dans des communes de taille semblable.

À l'issue de ce vote, Monsieur le Maire a souhaité que ces deux projets puissent être examinés en Conseil de Quartier lors de la Séquence démocratique des investissements en vue de leur financement sur le budget ordinaire de la Commune ou du Syndicat selon le cas.

#### **Demande d'amélioration de l'information des usagers sur la voie partagée de l'Untxin :**

La signalétique proposée par le Comité de Quartier a été partiellement retenue, mais le panneau judicieusement placé a quand même eu de l'effet sur le comportement des cyclistes et piétons, même si de nombreux usagers piétons se plaignent toujours du manque de respect et des risques d'accident qui demeurent sur cette voie partagée.

Le caractère non réglementaire d'une limitation de vitesse et d'une priorité accordée aux piétons est affirmé par la représentante de la Mairie, mais il lui est fait remarquer que ces mentions figurent pourtant sur les panneaux des communes avoisinantes (Hendaye, Ciboure et St-Jean de Luz), avec parfois mention d'un arrêté municipal.

#### **Demande d'amélioration de la Véloodyssée sur le secteur de la Corniche :**

Le revêtement a été refait sur la voie vélo rejoignant le Stand de Tir et le chemin d'Etxail Bordaberry, avec satisfaction pour les usagers malgré la pente élevée, en attendant la création d'une piste cyclable le long de la route de la Corniche.

#### **Mise en stationnement payant l'été des places de parking de l'Untxin et de l'Ecole sur le quartier de Socoa (sujet ouvert à l'initiative de la Mairie) :**

Les représentants du Bureau remercient le Maire de les avoir invités lors de deux réunions dont une publique à en débattre (même si les horodateurs avaient été préalablement commandés...) et de leur avoir communiqué une étude qui s'est déroulée l'été précédent (auquel les Socotars auraient aimé être associés).

Ils ont émis un avis défavorable et argumenté du Bureau, constatant l'absence d'utilité pour la Commune comme pour les Socotars, cette solution coûteuse ne se justifiant pas au regard des constatations du Bureau d'études comme des Habitants.

#### **Fermeture de la Route de la Corniche :**

Invités à exprimer leur avis lors d'une réunion publique organisée par Monsieur le Maire d'Urrugne qui en a été remercié, et à le confirmer par écrit, le Bureau du Comité de Quartier a donné un avis défavorable à la fermeture à terme de dix ans de la route de la Corniche, en demandant des modifications locales et durables du tracé pour s'éloigner des zones à risques et intégrer deux voies respectivement cyclable et piétonne spécifiques.

Cet avis doit être confirmé (ou infirmé) lors de l'assemblée générale du Comité de Quartier.

-----

## Projets d'amélioration douce des prairies de Socoa envisagé par le Comité de Quartier :

Les deux projets sont présentés à nouveau, les participants n'ayant pas tous connaissance de ceux-ci ni de la consultation organisée par la Mairie pour le budget participatif.

La discussion porte tout particulièrement sur le choix et l'implantation des jeux supplémentaires attendus pour les deux publics identifiés par le Sondage réalisé par le Comité de Quartier, les tous petits et les adolescents.

Pour les tous petits, les jeux actuels sont peu adaptés lorsque la fréquentation de l'aire est importante, notamment par l'arrivée de groupes du Centre de Loisirs. Il serait utile de remettre en place sur l'aire bétonnée et empierrée des jeux qui leur soient réservés, comme c'était le cas sur l'aire démontée (jeux à ressort, bascule, petit tobogan, poutre à corde, tunnel sous bosse, ...).

Pour les adolescents, il faudrait remettre des portiques de suspension et de musculation, tels ceux présentés en séance, qui existaient également dans l'aire de jeux supprimés. Il faudrait également mettre un filet sur le côté proche de l'Untxin du City Park, pour éviter que les ballons partent dans l'Untxin ou blessent des personnes dans les jeux ou la voie partagée.

Le souhait essentiel du Comité de Quartier c'est que les espaces verts actuels soient totalement préservés d'aménagements lourds, en limitant à un sentier gravillonné stabilisé et délimité par des pavés ainsi que des embases béton pour implanter les tables et bancs demandés. Il est demandé que la grande dalle recouverte d'enrobé réalisée inutilement sous le balcon des résidences pour implanter une zone de gardiennage de vélo totalement inutile et coûteuse soit remise en herbe comme initialement.

Ces propositions ont déjà été faites à l'automne 2023, répétées en janvier 2024 et encore récemment en octobre 2024, auprès du Syndicat d'aménagement du Bassin-Versant de l'Untxin, sans réponse au jour de l'assemblée.

Rencontré par hasard mi-mai 2024 sur l'Aire de jeu, en train de réfléchir à des implantations nouvelles, le responsable du Service environnement d'Urrugne n'avait jamais eu connaissance des deux projets présentés par le Comité de Quartier au budget participatif huit mois plus tôt. Ils étaient pourtant censés être expertisés par les Services techniques de la Commune avant soumission au vote. Le Bureau du Comité de Quartier lui a donc adressé ces projets détaillés pour que les choix de jeu et implantations tiennent compte des attentes du Quartier, exprimées par un vote démocratique porté à la Connaissance de la Mairie.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve à nouveau les deux projets d'aménagement des prairies rive gauche de l'Untxin et souhaite qu'ils soient retenus dans la Séquence démocratique des investissements après avis du Conseil de Quartier, la réalisation pouvant être étagée en priorisant les plantations d'ombrage.

---

## Expérimentation du stationnement payant sur le Quartier de Socoa

La Mairie d'Urrugne a pris l'initiative, après l'expérimentation conduite sur le parking de l'Untxin par la précédente municipalité puis abandonnée, puis le projet de stationnement payant du Quartier rejeté en 2022 par les Socotars, de confier une étude au Bureau d'études SORECO été 2022, sans information préalable du Quartier.

Il en a présenté les conclusions lors d'une réunion avec le Comité de Quartier le 9 février 2024 puis d'une réunion publique le 28 mars 2024, au cours desquelles le bureau du Bureau du Comité de Quartier a émis des réserves et des propositions alternatives, puis un avis défavorable basé sur un sondage conduit auprès des Socotars.

Il constatait :

- Qu'il n'y avait pas de déficit de places de stationnement ni besoin de créer de nouvelles places de parking, constat réalisé par le Bureau d'études, comme par la population enquêtée
- Que la rentabilité d'un parking payant de 120 places était insuffisante vu moyens engagés
- Que la création de places de parking payant ne répondait à aucune logique technique ni économique
- Que la consultation était biaisée puisque les horodateurs étaient déjà commandés

La Mairie a cependant décidé malgré cet avis défavorable et étayé une en œuvre à titre expérimental en juin 2024, en portant à 2, 5 mois au lieu de 2 mois la durée payante et 170 places au lieu de 120 les places concernées. Elle s'est engagée à établir un bilan complet pour décider de la poursuite ou l'arrêt de l'expérimentation.

La prévision Mairie était de 150 000 € de recettes annuelles sur sa prévision budgétaire 2024.

Faute de données économiques précises demandées à la Commune, le Bureau du Comité de Quartier a procédé à ses propres évaluations en coût complet.

Il a estimé les dépenses annuelles à 69 000 € (120 Places 2 mois) puis 71 000 € (170 places, 2,5 mois) en coût complet, avec amortissement sur 5 ans des équipements et signalisation, hors travaux de déconstruction et réaménagement du parking des écoles.

Il a estimé les recettes annuelles à 50 000 € (120 Places 2 mois) à 81 000 € (170 places, 2,5 mois) en hypothèse optimiste (30 % de remplissage début et fin de saison et 70 % remplissage 14 juillet au 20 août).

Ces estimations montraient que le projet de stationnement payant était difficilement rentable, hors préjudice causé aux Socotars et aux visiteurs par la surcharge de parking avoisinant, même en hypothèse optimiste de remplissage.

Les résultats provisoires annoncés par la Mairie en Conseil municipal du 30/09/2024 sont de 45 000 € de recettes (constatées ou payées ?) et 22 000 € de dépenses annuelles !

Comme l'ont constaté les Socotars, ces parkings ont été très peu utilisés durant l'été, au détriment des places des rues et résidences voisines plus sollicitées qu'habituellement. On n'a pas fait les recettes prévues et on a accentué inutilement la tension sur le stationnement des riverains, en privant de 100 à 150 places de stationnement le Quartier. Les recettes ne représentent que 30 % des recettes escomptées par la Commune, ce que l'on ne peut qualifier de réussite, malgré l'engagement des services techniques qui ont aménagé ces parkings en un temps record.

Le montant des dépenses annoncé par la Mairie n'est pas réaliste, en n'intégrant qu'une faible fraction de celles-ci, le personnel communal mobilisé et son encadrement ayant bien entendu un coût, qu'il faut comptabiliser en coût complet et non négliger.

Une discussion est engagée sur la justification du stationnement payant selon les situations sur la Côte basque. Autant il est justifié dans les centres urbains et les zones de commerce et restauration lorsque les places sont limitées et la rotation des véhicules indispensable (Bayonne, Anglet, Biarritz, St Jean de Luz, Ciboure) ou dans les zones de stationnement fortement occupées par les baigneurs (Anglet, Hendaye plage), autant il est contestable lorsqu'il est instauré près de quartiers résidentiels sans tensions où il ne fait que créer des tensions par le déplacement des usagers fuyant le péage.

Un couple présent résidant sur la Corniche a cependant apprécié cette mesure, trouvant de la place tout près de la plage quelle que soit l'heure et sa fréquentation, au prix d'un paiement lui donnant cette facilité.

Pour d'autres cette mesure est anti-sociale, en exigeant de certains un paiement pour aller à la plage après avoir déjà dû supporter le coût du transport depuis sa commune, n'ayant pas la chance d'habiter au bord de la mer, ce qui est le cas de nombreuses familles basques vu le prix du foncier.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE confirme son avis défavorable, fondé sur l'inutilité technique et économique de ce stationnement payant qui prive le quartier de nombreuses places durant l'été, et demande au Maire de mettre fin à cette expérimentation en prenant en compte les suggestions du Comité de Quartier pour améliorer le stationnement estival. Il estime que la police municipale serait plus utile à faire son métier de surveillance et contrôle sur le territoire communal.

## **Enquête auprès des Socotars sur les besoins du Quartier pour alimenter les travaux du Conseil de Quartier**

La Mairie a demandé aux membres du Conseil de Quartier Socoa-Corniche de faire part de leurs attentes et propositions sur 18 thèmes différents relatifs aux investissements, aux équipements et à la vie du Quartier.

Pour répondre à cette demande en questionnant réellement les habitants du Quartier, le Comité de Quartier a lancé une consultation citoyenne auprès des personnes lui ayant fourni ses coordonnées pour participer à ses actions, dont les résultats (tableau ci-joint) adressés à la Mairie ont été débattus.

### **Présence de commerces**

Niveau jugé satisfaisant, nécessité de préserver les arrêts-minute pour faciliter leur usage

### **Emploi**

Demande que soient aidée l'installation d'emplois de production dans des zones artisanales adaptées et pas seulement de service notamment aux particuliers trop dépendants du tourisme et des mesures fiscales.

### **Voirie, accès, stationnement**

Les constats suivants sont réalisés :

- Dégradation des revêtements (rue et route de Socoa, chemin des Crêtes notamment) nécessitant leur réfection (avec le risque d'accélérer la vitesse des véhicules ...°). Faut-il améliorer le Chemin des Crêtes en incitant à son utilisation par des non riverains ou le remettre empierré ?
- Vitesse excessive rue de Socoa, sortie voies et garages dangereux
- Changement de trottoir dangereux rue de Socoa devant l'EHPAD et passage piéton manquant au croisement entre rue de Socoa et rue Ur Alde
- Virages trop sévères rue de l'Untxin empêchant le croisement des voitures (mais les ralentissant !)
- Feux de croisement rue de Socoa avec D912 souvent défaillants
- Parkings et voies des lotissements dégradés (racines, revêtements, végétation)
- Stationnements insuffisants devant EHPAD, constat de stationnement dangereux sur voie pompier
- Stationnement des cars périscolaire à prévoir rue ZA Martin Zaharenia près C. de loisirs, car la situation actuelle est dangereuse (enfants traversant le passage masqués par les cars, cars empêchant la circulation sur chaussée ou trottoirs)
- Limitation de vitesse des vélos nécessaire sur voie verte partagée de l'Untxin car la situation actuelle est dangereuse
- Nombreuses flaques d'eau signalées sous le Pont Katalyn sur l'Untxin, sur la rue de Socoa, dans les parkings des résidences gênant la circulation des piétons en temps de pluie
- Débouché dangereux du chemin d'Aminzenea sur la bretelle de la Corniche D 913, vu la vitesse excessive des véhicules qui ne respectent guère les limitations de vitesse
- Stationnement interdit non respecté sur la route de la Corniche notamment lors d'épisodes spectaculaires (Meeting aérien, épreuve sportive, Belharra) en particulier au niveau du Camping Juantcho et du rond-point. Nécessité de mobiliser la police nationale et communale pour ces événements. La représentante du maire doute de la compétence de la police municipale, qui sont par ailleurs en faible effectif. Il lui est répondu qu'il semble que la police municipale soit compétente pour constater les infractions sur route départementale et qu'elle serait plus disponible si on ne lui demandait pas de faire le contrôle du stationnement payant ...

Les demandes du Comité de Quartier portent aussi sur :

- L'arrêt de l'expérimentation sur le stationnement payant, privant inutilement de places les Socotars et non-résidents, sans bénéfice collectif
- L'intégration des voiries des lotissements importants dans la voirie communale
- Le retour au double sens de l'avenue Eugène Corre sur Ciboure pour répartir les flux et décharger la rue de Socoa qui n'est pas adaptée à un trafic double
- L'association indispensable des Comité et Conseil de Quartier à l'étude de circulation initiée par la Mairie, dont on est sans nouvelle de l'objectif et des résultats

### **Moyens de transport public**

Les Socotars regrettent la compréhension difficile des horaires et circuits de bus conduisant à leur sous-utilisation, certains arrêts étant non desservis.

Ils signalent l'absence de desserte directe du Bourg depuis Socoa, ne favorisant vraiment pas les modes de transport alternatifs en devant changer à la gare routière de Saint Jean de Luz, et le service inexistant le Dimanche.

La desserte du secteur de la Corniche est jugée très insuffisante (desserte route des crêtes bijournalière, arrêts aux embranchements sur route de la Corniche à prévoir).

Il est insisté sur l'utilité de rétablir une navette des plages en été comme cela existait auparavant (aller-retour Ciboure-Socoa) avec la possibilité d'un circuit plus complet passant par le Lidl et Kechiloo où pourraient être installés des parcs-relais, pour limiter la circulation automobile.

### **Espaces publics**

Les Socotars demandent que soient mis en œuvre les aménagements écologiques et paysagers des deux prairies de Socoa rive gauche proposés par le Comité de Quartier depuis le printemps 2023 pour préserver le caractère de ces prairies et promenade de l'Untxin en les dotant d'arbres d'ombrages, d'équipements d'accueil (bancs, tables-banc, jeux pour jeunes enfants et agrès pour ados, sentier doux pour un cheminement alternatif réservé aux piétons dans la prairie.

Ils insistent pour la préservation absolue de ces prairies en excluant toute empiètement ou construction de dalles nouvelles (excepté sous mobilier) et remise en herbe du rectangle d'enrobé inutilement créé pour accueillir des vélos de location près parking Untxin

Ils souhaitent une discussion avec les services environnement de la Mairie, dont ils apprécient le travail et l'engagement, sur le niveau d'entretien des prairies pour favoriser tant l'usage des prairies que la biodiversité.

Ils souhaitent une amélioration de l'apparence du manège à demander par la Mairie à son propriétaire, ne connaissant pas précisément les obligations de celui-ci.

Ils demandent un déplacement du Ball trap sur la Corniche, bruyant et polluant, sans contester son utilité pour ceux qui aiment cette activité mais son implantation dans un site remarquable (plus belle vue de la Corniche) et au-dessus du sentier littoral provisoire. La représentante de la Mairie annonce le déplacement envisagé de la Déchetterie.

Ils demandent la réouverture d'un véritable sentier littoral sur la Corniche, dont ils sont privés depuis 4 ans.

### **Recharge électrique**

Utilité et même nécessité si on veut favoriser la transition, 3 points mis en place par structure privée seulement actuellement (Lidl et VVF), pas de borne mise en place par la Municipalité ou l'Agglomération pour faciliter la transition du thermique vers l'électrique, notamment près des zones d'immeuble.

### **Accessibilité**

Besoin d'élargissement des trottoirs et aménagement de bateaux pour familles (vélo, poussette) et handicapés, et surtout de continuité des largeurs de trottoir et de qualité du revêtement.

### **Collecte et tri des déchets**

Il est évoqué la nécessité de conteneurs marrons pour déchets organiques afin de se conformer aux obligations de la Loi, comme cela existe en Espagne, même la gestion est parfois difficile par manque de civisme de certains usagers.

L'installation de systèmes de compostage collectifs au centre des ensembles résidentiels (proposé par le Comité de Quartier sur la prairie amont de l'Untxin dans le cadre de jardins partagés éducatifs mais non retenu) serait utile, Ciboure ayant mis en place de tels composteurs avec un accès par code pour limiter les mauvais usages.

Il est constaté un déficit de containers à verre dans les grands lotissements (mais implantation doit tenir compte du bruit de ces installations), notamment pour les résidences ANTXETA et ZIRLINGA (container à verre à placer au niveau de l'accès à la Place UR ALDE et à l'allée UR ALDE), également un mauvais accès des containers le long du parking de l'Untxin qui se fait dangereusement par la route désormais sans place d'arrêt prévu.

Si des points de dépôt enterrés viennent remplacer les containers en surface, le Comité de Quartier demande à être associé à leur localisation en prévoyant une possibilité d'arrêt sécurisé pour les piétons et les véhicules.

Le Comité de Quartier souhaite que la Commune fasse une demande au Département d'une dérogation officielle de passage pour le ramassage des poubelles jusqu'au camping Juantcho.

Les habitants de la Corniche notamment sur le chemin des Crêtes demande à ce que le ramassage des containers soit mieux assurés, ils sont invités à préciser par écrit et avec des photos les difficultés rencontrées auprès du Comité de Quartier et de la Mairie pour que leur demande soit portée auprès du Syndicat chargé de la collecte.

### **Equipements de loisirs et de sport**

Des tables et bancs sont nécessaires tant à proximité des résidences de personnes âgées que près des jeux, à l'ombre des arbres. Des jeux pour bambins et des agrès pour adolescents, qui existaient dans les jeux démontés, devraient être réinstallés (voir projets proposés par le Comité de Quartier).

### **Sécurité tranquillité**

Les deux-roues bruyants paraissent peu contrôlés, la police municipale étant mobilisée par le stationnement payant et moins disponible pour la sécurité qui est au cœur de ses missions, la voie verte partagée reste dangereuse en période de forte affluence et par l'irrespect de certains cyclistes.

### **Propreté**

Il faudrait prévoir un nettoyage de berges et fonds de la baie de l'Untxin (flottants, plastiques, épaves ...)

Les habitants demandent un nettoyage systématique des tags sur l'espace public (pont de Katalin, WC ...) qui sont très anciens et enlaidissent le quartier, les tags non effacés ou masqués à la peinture entraînant les tags.

Il faudrait accentuer la lutte contre les dépôts sauvages de résidents qui prennent ces enclos pour des déchetteries (absence de civisme) en faisant mieux connaître les références du service d'enlèvement des encombrants (affichette sur les enclos containers ?).

Il faudra prévoir des bandes de stationnement lors du remplacement des enclos de containers par les bornes à container enterré pour que le dépôt et l'enlèvement des déchets n'entravent pas la circulation.

La Mairie devrait demander au LIDL d'entretenir à minima mensuel ses espaces verts, qui font très sales actuellement.

### **Mobilier urbain**

Une priorité doit être donnée à l'entretien du mobilier existant très dégradé (barrières rouillées et tordues, panneaux tordus et tagués, lampadaires cassés très nombreux...) avant d'investir. Des fils électriques plus ou moins protégés sont au sol depuis des années (rue et route de Socoa et devant le Centre de loisirs).

Il est constaté un défaut de fonctionnement de l'application "j'allume ma rue", de l'éclairage en plein jour des lampadaires autour LIDL, les salles et murs à gauche Centre de Loisirs restant éclairées des nuits entières (prévoir minuterie d'extinction).

Des compléments de mobilier à apporter sur les prairies (bancs et tables sous ombrage à créer préalablement) et aux abords des zones fréquentées (ex. poubelles devant Centre de Loisirs).

### **Lien social, échange entre habitants**

La nécessité de favoriser le lien social et la cohabitation sur les espaces publics (notamment prairies) est soulignée, c'est le sens des propositions du Comité de Quartier, qui réfléchit également à accueillir les nouveaux Socotars (comment les identifier, aide de la Commune ou des Syndics ?), à réorganiser une fête du quartier ou initier des fêtes des voisins avec l'aide de la Commune (mise à disposition mobilier)

### **Services offerts au public, proximité des services communaux**

Les services techniques voirie et environnement sont jugés efficaces et appréciés, rappel est fait par la représentante du Maire de l'utilisation souhaitable du service Proxi « Signaler un problème » mais éloignement Mairie

Est signalée l'importance des zones blanches de plusieurs opérateurs téléphoniques notamment le long de l'Untxin et de la Corniche, et l'arrêt récent de la desserte télévisuelle sur la vallée de l'Untxin par arrêt de l'antenne gérée par le Syndicat de la Basse-Vallée de l'Untxin, qui prive ceux qui n'ont pas la fibre des services de télévision française et basque.

### **Lieux de réunions**

La disponibilité d'une salle dans le Centre de loisirs est souhaitée pour organiser des rencontres notamment de seniors, ainsi que l'utilité d'aménager des espaces conviviaux sur les prairies de l'Untxin favorisant la convivialité.

## Liens intergénérationnels

Il serait utile de consulter et écouter les demandes de l'Ehpad, la résidence Sénior et des Ecoles sur leurs besoins (leur demande de disposer de bancs près des établissements n'a pas eu de réponse de la Mairie), de favoriser lieux de rencontre sur les prairies de l'Untxin

## Moyens de communication pour les citoyens / habitants

Il faudrait faciliter l'accès du Comité de Quartier aux moyens de communication de la Mairie. Une permanence 1 fois / mois d'un agent communal pour aider les personnes dans leurs démarches est souhaité dans le quartier.

## Animation de Quartier, vie de Quartier

Est exprimé le souhait que soit organisée une vraie fête annuelle du Quartier avec l'aide de la Mairie.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve ces constats et propositions, et souhaitent que les améliorations souhaitées soient apportées après débat au sein du Conseil de Quartier

## Devenir de la route et sentier de la Corniche

Ce sujet qui faisait partie des thèmes que le Comité de Quartier avait décidé d'aborder lors de son Assemblée générale du 11/11/2023 a été renforcé par les deux fermetures hivernales 2023-2024 puis par les 3 semaines de fermeture test initiées par le Département pour étudier les conséquences qu'aurait une fermeture de cette route.

Un rappel est réalisé sur les conditions de création de cette route départementale, en parallèle puis se substituant aux rails de tramway dans les années 1920, empruntant l'ancien chemin des douaniers, avec la volonté d'un parcours grandiose au bord de la corniche basque. Le sentier littoral a été éloigné progressivement de la route, promu par le Département (fête de la Corniche), en se rapprochant encore du bord des falaises.

Le déficit d'entretien de la chaussée, des fossés, du sentier et des ouvrages hydrauliques augmentant l'altération des marnes, séparant les plaques calcaires du flysch (couche savon), accentue les risques d'érosion, plus provoquée par les infiltrations et circulations d'eau que par l'action maritime.

Une protection croissante de ce milieu remarquable par la Loi littoral, le classement en site protégé, Natura 2000 et l'acquisition de terrains par le Conservatoire du Littoral sur une petite partie du tracé, ne facilitera pas les interventions.

L'érosion actuelle a été évaluée de 10 à 15 m par siècle par l'effet des infiltrations (glissements) et l'érosion marine. Des études (Cerema, BRGM) ont été conduites pour étudier la stabilité de la route par tronçon et les vitesses futures d'érosion.

Un éboulement le 29 octobre 2020 (Viviers basques), concomitant avec l'observation de la vague Belharra par de nombreux curieux, quelques heures avant, même si elle n'y est sans doute pas liée d'après les spécialistes, a conduit le Préfet à décider de la fermeture sentier littoral, accompagné d'un rétrécissement de la route dans les sections proches de la falaise puis d'une disposition de fermeture de la route en cas de fortes précipitations et de vagues-submersions.

Un Comité de pilotage (COFIL) associant l'Etat, le Département, l'Agglomération Pays-Basque et les Communes les plus concernées dont Urrugne a été constitué pour débattre de l'avenir de la route. Il a décidé le 15/12/2023 de la nécessité d'un plan d'action pour se préparer efficacement à la disparition de la route de la Corniche (RD912) tout envisageant une demande de dérogation à la loi littoral afin de procéder à un recul ponctuel et modéré de la RD912 ou à toute autre mesure d'adaptation sur les secteurs les plus menacés, permettant de mettre à l'abri cette route à un horizon estimé de dix ans.

Le Maire d'Urrugne (comme celui d'Hendaye également très concerné) a pris l'initiative d'une réunion publique sur ce sujet en mars 2024, invitant l'Association des habitants de la Corniche basque (ADHCB) et le Comité de Quartier Socoa-Corniche à exprimer leur avis oralement et par écrit, ce qui a conduit le Bureau de ce Comité à émettre un avis motivé.

Prenant en compte :

- l'origine et la vitesse constatée et évaluée de l'érosion
- la proximité de certains tronçons par rapport à la falaise, les risques érosifs pas aussi élevés que sur Guéthary et Bidart (flysch et non altérites)
- la présence de 5 tronçons menacés pouvant être éloignés durablement du risque érosif (échelle du siècle)
- le rôle élevé de liaison quotidienne pour les communes littorales du sud de la Côte basque
- l'importance de la circulation estivale pour découvrir ce joyau touristique (18 000 véh / j)
- les contraintes insupportables d'un report de la circulation sur des voies surchargées, inadaptées ou dangereuses si fermeture

Le Bureau du Conseil de Quartier Socoa-Corniche a plaidé pour une politique de recul raisonnée des tronçons les plus fragiles (ni acharnement ni abandon) qui permettrait de maintenir durablement cette route en préservant mieux les milieux de falaise les plus sensibles et en restaurant un sentier littoral et une voie cyclable, favorisant les mobilités douces.

Une discussion s'est engagée sur la vitesse des phénomènes érosifs, sur la plus grande difficulté de maintenir la circulation à double voir sens unique sur la partie de route située entre le Camping Juantcho et le rond-point du Blockhaus du fait de la présence de deux maisons rendant plus difficile le recul local de la route, sur la nécessité de limiter l'accès des piétons aux falaises les plus abruptes en cas de réouverture souhaitée du sentier littoral.

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve l'avis donné par le Bureau de ce Comité en mars 2024 et demande à être entendu par le COPIL et associé aux réunions concernant l'avenir de la route et des cheminements sur cette voirie

## **Les actions envisagées par le Comité de Quartier pour l'année à venir :**

Le travail envisagé pour l'année à venir sera :

- le suivi des propositions du Comité de Quartier qui couvrent déjà beaucoup de sujets
- l'accueil et la convivialité à développer au sein du Quartier
- l'implication du CQ dans les problématiques intéressant le Quartier (route de la Corniche, sentier littoral, devenir du Fort Socoa, du Port et des espaces à réaménager autour du chantier naval en lien avec le CQ de SOCOA-UNTXIN de Ciboure ...)

Le Comité de Quartier SOCOA-CORNICHE approuve ce programme de travail pour l'année à venir

Remerciements à tous après 3h00 de réunion dense !